



Édition spéciale

Notre pays, comme toute la planète, traverse une période totalement inédite pour faire face à la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus COVID-19. Ainsi, depuis mi-mars, nos vies sont bouleversées avec les mesures, contraignantes mais nécessaires, de confinement. Ce numéro spécial de Dissay Infos fait le point sur les conséquences de cette situation dans notre commune.

Ce message a fait l'objet d'une première publication le 16 avril 2020 sur dissay.fr et sur la page Facebook Dissay Animations.



Chères Disséennes, Chers Disséens,

Au terme de ce premier mois de confinement, j'espère tout d'abord que vous vous portez toutes et tous du mieux possible ainsi que vos proches.

Je peux témoigner en tout cas que les dispositions exceptionnelles et inédites, imposées par la crise sanitaire à laquelle nous devons faire face, sont plutôt bien respectées sur notre commune. Je vous en remercie toutes et tous sincèrement car c'est vraiment à ce prix que nous pourrions collectivement obtenir des résultats qui bénéficieront à chacune et à chacun.

Il nous faut donc poursuivre ces efforts en continuant de respecter sérieusement et systématiquement les gestes barrières et les mesures de confinement, ce qui suppose de toujours limiter au maximum vos déplacements et vos contacts. Car même si nous pouvons apercevoir ici ou là quelques signaux encourageants, la crise est loin d'être terminée, il suffit d'écouter les personnels médicaux et scientifiques pour s'en convaincre.

À situation inédite, dispositions inédites. En ce qui concerne l'activité communale, nous avons mis en place un plan de continuation qui fonctionne efficacement grâce à un personnel municipal dévoué, faisant honneur au service public, que je voudrais remercier chaleureusement ici en votre nom :

- **au service administratif, 2 à 3 agents dont la Directrice Générale des Services se relaient en permanence pour assurer un accueil téléphonique et par mail, ainsi que les différentes démarches essentielles (état civil, urbanisme, inscriptions scolaires, suivi quasi quotidien de nos aînés et des personnes vulnérables, aide alimentaire, ressources humaines, etc.) ;**
- **au service technique, présence quotidienne alternée du responsable des services techniques ou de son adjointe et d'un agent d'astreinte (tonte, petits travaux bâtiments ou espaces verts... et intervention en cas d'urgence) ;**
- **au service périscolaire, l'équipe se relaie pour l'accueil des enfants du personnel soignant et des forces de l'ordre, et un cuisinier prépare les repas en fonction des besoins. Les animatrices et animateurs gardent également le contact**

avec les enfants via une page facebook où sont proposées des activités.

Les élus ne sont pas en reste et continuent leurs activités en lien téléphonique ou télétravail. Lundi 13 avril dernier, nous étions 27 élus de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale réunis en visioconférence pour une séance de travail et d'échanges sur la gestion de la situation actuelle et la préparation des travaux qu'il faudra mener dans les semaines et mois à venir. Vous pouvez compter sur une équipe mobilisée, solidaire et toujours aussi enthousiaste, malgré les circonstances. Une équipe à vos côtés.

Je voudrais terminer ce propos en vous redisant aussi toute ma fierté d'être maire d'une commune où règne, en toute simplicité, l'esprit de responsabilité, de solidarité et d'entraide. En cette période déstabilisante, chacune et chacun peut mesurer l'importance des solidarités, qu'elles soient familiales, amicales, personnelles ou professionnelles, à distance ou de voisinage...

C'est pourquoi je renouvelle aussi mes propos de reconnaissance et de soutien à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent et s'engagent quotidiennement : personnel médical, soignants, aidants et accompagnants en établissements et à domicile, travailleurs sociaux, commerçants de proximité, enseignants, forces de l'ordre et services de secours, salariés des entreprises privées et services publics en activité, bénévoles associatifs...

J'y ajoute bien entendu des vœux les plus sincères pour que toutes celles et ceux qui en sont, pour le moment, privés puissent retrouver leurs activités au plus tôt, dans les meilleures conditions possibles bien entendu.

Au nom de l'équipe municipale, je tiens à renouveler à chacune et chacun d'entre vous notre plus profond soutien dans ces circonstances exceptionnelles. Je reste à votre écoute pour toute question ou situation particulière.

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

À bientôt,

Michel François,
Maire de Dissay

La vie municipale continue...

Pour plus de 30 000 communes (sur 35 000), le premier tour des élections municipales a abouti à l'élection d'une nouvelle équipe, soit qu'elle ait été seule en lice comme à Dissay, soit qu'elle ait obtenue la majorité absolue. Mais la tenue des premiers conseils municipaux qui devaient élire les maires et adjoints (initialement prévu le 20 mars à Dissay) a été reportée par ordonnance gouvernementale à une date non encore fixée. Le mandat des conseillers municipaux et communautaires de la mandature 2014-2020 est ainsi prolongé jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux élus.

Les échéances qui s'imposaient aux élus ont été repoussées, faute de pouvoir réunir les commissions puis le



Conseil en entier. C'est, par exemple, la limite pour voter le budget 2020 qui a été repoussée du 15 avril au 31 juillet. Malgré cela, le travail municipal se poursuit. Le maire accomplit les tâches de gestion courante en lien avec les services qui restent mobilisés. Il est également en relation hebdomadaire avec ses collègues de Grand

Poitiers pour que se poursuivent au mieux les actions dans les domaines des compétences communautaires. Les adjointes et adjoints suivent à distance les dossiers qui leur reviennent. L'ensemble des membres du Conseil (ancienne et nouvelle équipe) est tenu régulièrement informé par mail et visioconférence.

Le personnel communal, plus que jamais mobilisé

Bien que le bâtiment de la mairie soit provisoirement fermé au public, le personnel continue à rendre à la population les services essentiels. Ceux-ci sont détaillés dans le message du maire (*voir en page 1*).

Pour toute question ou information, vous pouvez donc toujours garder le contact avec la mairie :

- par téléphone : 05 49 52 34 56 aux horaires habituels
- par mail : accueil@dissay.fr

En dehors des horaires habituels d'ouverture de la mairie, un numéro d'astreinte est mis en place : 06 38 97 04 71. À n'utiliser qu'en situation d'urgence grave (décès, entrave à la voirie, divagation d'animaux ...).



L'inauguration du centre-bourg reportée

La finition des travaux de réaménagement du centre-bourg est à l'arrêt mais cela ne concerne qu'une petite partie, aux abords de l'église et de la mairie. Une journée d'inauguration était en préparation pour la mi-juin... mais il ne sera pas possible de prévoir ce rassemblement dans des conditions normales. Il a donc été décidé de reporter ces festivités au mois de septembre, probablement le samedi 19 pour les journées du patrimoine. À confirmer...

Un suivi permanent des personnes isolées et fragiles

Dès le début de cette pandémie, la mairie a rouvert le registre des personnes isolées ou fragiles qui sert habituellement en cas de mise en place du plan canicule. Une liste qui a été complétée grâce à la participation de l'ADMR locale. Agents municipaux et élu.e.s se relaient pour appeler ces personnes, prendre de leurs nouvelles et les accompagner dans l'organisation de leur vie quotidienne (courses, visites médicales...).

Pour ce qui concerne l'aide alimentaire, les distributions de mars et avril ont été assurées comme d'habitude.

Si vous constatez dans votre voisinage une personne en difficulté, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Elle sera contactée pour lui demander l'autorisation de l'inscrire sur cette liste.

Écoles : la reprise en attente...

À l'heure où nous mettons sous presse, toutes les communes sont en attente du plan de déconfinement que doit présenter le Premier ministre à la fin du mois d'avril. Difficile donc de donner aujourd'hui des informations précises sur les conditions de reprise dans les écoles. Les élus et les services sont mobilisés pour tout mettre en œuvre, le moment venu, afin que les consignes nationales soient rigoureusement appliquées. Les infos seront communiquées sur *dissay.fr* et le portail famille.

Le point sur le matériel de protection

En plus des gestes barrières, masques et gel hydroalcoolique constituent les principaux matériels de protection sanitaire.

Depuis le début de la crise sanitaire, la commune de Dissay a pu compter sur plusieurs milliers de masques jetables restant de la crise du virus H1N1 qui, à l'époque n'avaient pas été utilisés, ainsi que sur une distribution de masques chirurgicaux provenant de Grand Poitiers. Ce matériel a été distribué en priorité aux Professionnels de santé (cabinet médical, infirmières, pharmacie, Agence régionale de

Santé), à l'ADMR locale, à l'agence de La Poste, et aux commerces disséens autorisés à ouvrir.

Une nouvelle commande de 1 000 masques jetables a été effectuée, via l'Association des Maires de France. Le président du Conseil départe-

mental s'est engagé à ce que chaque habitant de la Vienne dispose d'un masque. À l'heure de mise sous presse, nous attendons les instructions nationales pour connaître le cadre d'utilisation précis de ces matériels.

Dernière minute : la commune commande 3 500 masques grand public

Afin de s'assurer que les Disséennes et Disséens pourront disposer d'au moins un masque grand public, la municipalité a pris la décision de faire une commande, groupée avec celle de la ville de Poitiers, de 3 500 masques en tissu, lavables et aux normes AFNOR. Les modalités de distribution sont à l'étude et seront communiquées prochainement. Une production réalisée localement pour des besoins complémentaires est également en cours de réflexion.

La collecte des déchets modifiée

La collecte des ordures ménagères est maintenue mais une semaine sur deux. Les bacs doivent être sortis la veille dès 19 heures.

La collecte des bacs de tri, temporairement suspendue, reprend à partir du 27 avril, une semaine sur deux. Plus d'informations dans le feuillet joint à ce Dissay Infos.

Durant la crise sanitaire, la déchetterie des Millas est fermée aux particuliers. Vous pouvez cependant continuer à utiliser les bornes à verre.

Ces modalités pouvant évoluer dans les semaines à venir, merci de vous reporter aux sites internet *dissay.fr* et *grandpoitiers.fr*, à la presse locale ou de contacter la mairie.

Pour des raisons sanitaires, les **mouchoirs**, **gants** et **masques usagés** sont à jeter dans un **sac plastique dédié** fermé. Après 24 heures, ce sac est à mettre dans le sac noir des ordures ménagères.



Attention, des actes d'incivisme comme des dépôts sauvages ont été observés à plusieurs reprises sur la commune. Les auteurs indécents encourent soit une contravention allant de la 1^{re} à la 4^e classe, soit une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.

Les inscriptions scolaires jusqu'au 4 mai

Les inscriptions obligatoires pour l'école maternelle Tony Lainé et l'école élémentaire Paul-Émile Victor pour la rentrée 2020/2021 sont ouvertes.

Sont concernés les enfants nés en 2017, les enfants des nouvelles familles disséennes et les enfants entrant en CP.

Une fois le dossier complet, vous avez trois possibilités pour transmettre le dossier unique, accompagné de **l'ensemble des documents** listés ci-dessous :

- Par mail à l'adresse n.rocchia@dissay.fr (en scannant le dossier rempli),
- Par courrier à la Mairie de Dissay, 240 rue de l'Église 86130 Dissay.
- En le déposant dans la boîte aux lettres extérieure de la Mairie.

La date limite de dépôt des dossiers est le **4 mai 2020**.

Une attestation d'inscription vous sera transmise une fois que le dossier sera complet et validé.

Les documents à fournir :

Le dossier unique d'inscription dûment rempli, et signé, à télécharger sur *dissay.fr* (actualité, rubrique téléchargements ou page les écoles) ou sur le portail famille.

Des scans ou photocopies des documents suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- numéro CAF (ou votre dernier avis d'imposition),
- carnet de santé,
- nom et numéro d'assurance responsabilité civile,
- justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de séparation des parents.

Vos commerces et services de proximité

À Dissay, nous avons pu compter sur plusieurs commerces et services de proximité autorisés à ouvrir malgré la crise sanitaire. Certains ont adapté leurs horaires d'ouverture. Plus que jamais, privilégiez ces commerces locaux en respectant les consignes : une personne dans le magasin, les suivants attendent à l'extérieur. Privilégiez le paiement par carte sans contact (le montant maximum de cette procédure vient d'être relevé de 30 à 50€).

Voici les horaires des commerces ouverts à Dissay tels qu'ils ont été relevés. Des évolutions peuvent intervenir, renseignez-vous directement auprès de vos commerçants.

- **Boucherie "Label Viande"**, du mardi au samedi 8h - 13h / 15h - 18h30 et le dimanche matin.
- **Boulangerie "Le Fournil de Dissay"**, du mardi au dimanche, 7h - 13h.
- **Boulangerie de la Grand'Cour**, tous les jours, sauf le mercredi, 7h-13h (présence d'un distributeur automatique de pain).
- **Pharmacie de la Grand'Cour**, du lundi au vendredi 9h15 - 12h / 14h30 - 19h et le samedi 9h15 - 12h / 14h30 - 18h.
- **Tabac-Presse**, 7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h. Magasin fermé le jeudi après-midi. Ouverture le dimanche à 8h30.

- **Primeur "Votre marché à domicile"**, place de la Grand'Cour, du lundi au samedi 8h-19h30 et le dimanche 9h-13h, et sur commande, livraison à domicile, au 06 18 60 24 28 ou jomourrot92@gmail.com.

- **Traiteur asiatique "Chez Hung"**, du mardi au samedi 10h - 13h / 17h - 21h. Commandes sur www.chezhung.com ou au 06 82 00 71 53.

- **Les Producteurs Réunis**, du lundi au vendredi 7h-12h30. Livraisons à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer au 05 49 37 72 25 ou sur les-producteurs-reunis.com.

Décision difficile à prendre mais rendue nécessaire par la situation, le marché du samedi a été temporairement suspendu. Les élus travaillent actuellement sur les conditions de sa reprise, probablement à partir de la période de déconfinement.

Pour vous aider dans votre quotidien durant cette période, vous pouvez également trouver d'autres producteurs alimentaires ouverts ou qui proposent des services de livraison à domicile sur les plateformes suivantes :

jeparticipe-grandpoitiers.fr
plateforme.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr

Quelques numéros utiles

- **114 Numéro d'urgence** (gratuit) 24h/24 et 7j/7 pour violences conjugales et intrafamiliales
- **115 Accueil d'urgence**
- **119 Violence sur les enfants**
- **0 800 130 000** numéro vert pour les questions sur le COVID-19, 24h/24 et 7j/7
- **05 49 52 35 11 Cellule Info virus** Poitiers / Grand Poitiers. Lundi au samedi, 8h30-18h
- **05 49 44 58 95 Cellule d'accompagnement psychologique** gratuite du Centre Hospitalier Laborit (stress, angoisse, solitude, tristesse...) - Lundi au vendredi, 10h-12h30 et 14h-17h

Des aides aux acteurs économiques

Les conséquences de cette crise sanitaire se font durement ressentir sur le plan économique... Nos acteurs économiques locaux vont avoir besoin de soutien dans les mois qui viennent. D'ores et déjà, les collectivités compétentes en matière d'économie, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'agglomération Grand Poitiers mettent des dispositifs d'accompagnement en place, pour une action complémentaire à celle de l'Etat, visant notamment les petites et moyennes entreprises commerciales, artisanales, industrielles ou de service.

Toutes les informations sur :

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr
grandpoitiers.fr

Les chantiers qui vont reprendre...

Les différents chantiers commencés ou qui auraient dû commencer sont, comme partout en attente, et vont prendre du retard. Toutefois, les entreprises sont en train de s'organiser afin que le travail reprenne dans le respect total de la sécurité de leurs employés.

C'est ainsi que devrait repartir prochainement à Dissay les travaux sur la rue de la Fontaine d'Aillé. Après le chantier de l'hiver dernier pour améliorer la gestion de l'eau pluviale sur cette rue, le revêtement de la chaussée doit être repris sur l'emplacement de la tranchée.

Aux Tiers, les travaux de la station de lagunage doivent être terminés.

Sur la partie ouest et est de la commune, les travaux permettant le raccordement d'une partie des habitations de Dissay en fibre optique très haut débit vont reprendre également. Mené par le consortium Poitou Numérique, ce chantier impacte également un autre chantier à Dissay. En effet, Grand Poitiers et la commune attendent que les tranchées soient faites à Marit pour reprendre par la suite la réfection de la voirie comme prévu.

Enfin, pour le nouveau quartier d'habitat des Bouleaux, Habitat de la Vienne doit maintenant sélectionner les entreprises pour un début des travaux repoussé juste avant ou après la période estivale.

En bref

- Annulation de Musiques en Clain, de Dissay en Fête et de l'Instant Polar (mais maintien du Prix Instant Polar avec annonce officielle le 16 mai)
- Annulation de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945
- Une étape du Tour Poitou-Charentes cycliste traversera Dissay le jeudi 27 août
- Les habituels Rendez-vous de l'été débiteront vraisemblablement dans la deuxième partie de l'été, si les rassemblements sont autorisés

Mairie de Dissay - 240, rue de l'Église - 86130 DISSAY
 Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr - www.facebook.com/DissayAnimations